NORME INTERNATIONALE

ISO 14886

Première édition
2014-12-01

Navires et technologie marine — Grands yachts — Protection structurelle contre l'incendie pour les yachts en plastique renforcé

Ships and marine technology — Large yachts — Structural fire protection for FRP yachts

Numéro de référence
ISO 14886:2014(F)

© ISO 2014



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2014

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**

Introduction ..... **v**

1 Domaine d'application **1**

2 Références normatives **1**

3 Termes et définitions **1**

4 Symboles (et abréviations) **2**

5 Critères de conception **2**
5.1 Essais sur des modèles et équivalence 2
5.2 Protection contre l'inflammation de la résine 4
5.3 Autres exigences 4

6 Essais des matériaux **4**
6.1 Qualification d'un stratifié isolé comme matériau anti-feu 4
6.2 Qualification d'un stratifié isolé comme cloisonnement d'incendie 5
6.3 Essais d'inflammation de la résine 5
6.4 Essai d'adhérence de la résine aux agrafes de fixation de l'isolation 5
6.5 Autres essais 5

7 Essai du stratifié lors de la fabrication **5**
7.1 Essais au feu 5
7.2 Procédure d'essai 6
7.3 Critères de conformité 6
7.4 Éléments de fixation 6
7.5 Alternatives 6

Annexe A (normative) **Modèle structurel** **7**

Annexe B (normative) **Essais** **8**

Annexe C (informative) **Spécifications à fournir** **10**

Annexe D (normative) **Rapport des données d'évaluation d'équivalence** **11**

Bibliographie **12**

© ISO 2014 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 8, *Navires et technologie marine*, sous-comité SC 12, Grands *yachts*.

© ISO 2014 – Tous droits réservés

Introduction

De nombreuses normes existantes sont basées sur la protection de l'acier et des matériaux métalliques équivalents. La présente Norme Internationale reconnaît que le plastique renforcé est un matériau complètement différent de l'acier et de l'aluminium et traite de toutes les propriétés; mécaniques, thermiques et physiques pertinentes de l'isolation et du stratifié en plastique renforcé.

© ISO 2014 – Tous droits réservés

Navires et technologie marine — Grands yachts — Protection structurelle contre l'incendie pour les yachts en plastique renforcé

1 Domaine d'application

La présente Norme Internationale traite de la protection structurelle contre l'incendie des grands yachts en stratifié d'une longueur supérieure ou égale à 24 m, et transportant jusqu'à 12 passagers. La présente Norme Internationale n'est pas applicable aux navires sujets à la convention SOLAS.

En utilisant le Nombre de Fourier de transfert de chaleur, cette Norme internationale établit l'équivalence de tout projet de stratifié sandwich muni d'un isolant au modèle de stratifié sandwich muni d'un isolant basé sur un stratifié sandwich muni d'un isolant ayant subi un essai au feu approuvé conformément au Code FTP de l'OMI comme un cloisonnement d'incendie.

Le procédé prend en compte les propriétés mécaniques, thermiques, physiques pertinentes de l'isolation et du stratifié en plastique renforcé.

La technologie des éléments d'isolation et la résistance du stratifié à la chaleur, à la fumée et au feu utilisées dans cette Norme internationale et l'efficacité de l'isolation sont applicables en général au stratifié muni d'isolation comme matériau anti-feu.

La présente Norme Internationale ne couvre pas la résistance à chaleur, au feu et à la fumée des éléments de fixation du matériau d'isolation sur le stratifié, des passages de cloisons, des portes, fenêtres, panneaux ou de autres détails des cloisonnements isolés en stratifié qui pourraient nuire aux performances de résistance à la chaleur, au feu et à la fumée des cloisonnements.

2 Références normatives

Les documents suivants, en tout ou partie, sont référencés de manière normative dans le présent document et sont indispensables pour son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 834-1:1999 + Amd 1:2012, *Essai de résistance au feu — Éléments de construction — Partie 1: Exigences générales.*

ISO 9705:1993, *Essais au feu — Essai dans une pièce en vraie grandeur pour les produits de surface*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés suivants s'appliquent.

3.1
cloisonnement d'incendie 30
cloisonnement d'incendie classé pour des risques d'incendie modérés

Note 1 à l'article: La propriété de résistance au feu est la capacité de la construction à isoler/protéger une zone de l'influence d'un incendie situé dans une zone adjacente en ayant une performance de séparation lors d'un incendie. Ces constructions sont les cloisons, ponts, plafonds, vaigrages et portes résistants au feu

[SOURCE: IMO FTP Code. Resolution MSC.45(65) "Test Procedures for Fire-Resisting Divisions of High Speed Craft", Annex]

© ISO 2014 – Tous droits réservés